



**ACTEOS**  
S.A. au capital de 1.400.000 €  
SIEGE SOCIAL : 2 à 4 rue Duflot - 59100 ROUBAIX  
339 703 829 RCS LILLE METROPOLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 2 MAI 2019**  
**DEMANDE DE CARTE D'ADMISSION**

(à retourner avant le 30 avril 2019)

Je, soussigné(e)

Nom et prénom :

\_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Propriétaire de : \_\_\_\_\_ Actions nominatives et/ou de :

\_\_\_\_\_ Actions au porteur inscrites en compte chez

(1) \_\_\_\_\_

désire assister personnellement à cette Assemblée Générale Mixte et demande à la société ACTEOS de lui faire parvenir, à l'adresse ci-dessus, une carte d'admission.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2019

*Signature*

**Actionnaires inscrits au porteur :**

Si vous désirez recevoir une carte d'admission, vous devez nous transmettre avec cette demande de carte d'admission une attestation de participation délivrée par votre intermédiaire habilité attestant de l'inscription ou de l'enregistrement comptable de vos titres au porteur de la société ACTEOS au plus tard au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée générale mixte à zéro heure, heure de Paris.

**Actionnaires nominatifs :**

Ce formulaire est à retourner, sans autres formalités, à l'aide de l'enveloppe réponse jointe.

Vous ne pourrez toutefois participer à l'assemblée générale mixte de la société que si les actions que vous détenez sont bien inscrites dans les comptes de titres nominatifs de la société ACTEOS au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée générale mixte à zéro heure, heure de Paris.

(1) Les actionnaires dont les titres sont inscrits au porteur voudront bien indiquer le nom et l'adresse de l'établissement chargé de la gestion de leurs titres.

